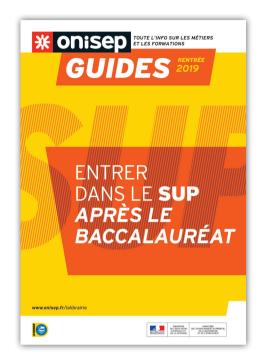


Communiqué de presse

Lognes, le 25 janvier 2019



Contact presse:

Agnès Loustau **Tél. :** 01 64 80 36 15 **Mél :** aloustau@onisep.fr

À propos de l'Onisep...

L'Onisep est un établissement public qui relève du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. L'Onisep est présent dans la France entière avec son réseau de délégations régionales. Il a pour mission d'informer sur les formations, les métiers et les secteurs professionnels via ses publications, ses productions numériques et ses services : quides. www.onisep.fr. secondes 2018-2019.fr. terminales 2018-2019.fr. onisep.fr/voie-pro, Onisep TV, monorientationenligne.fr, Folios, Onisep Services...

Retrouvez les actualités de l'Onisep sur et

LES GUIDES ONISEP

"Entrer dans le Sup - Après le baccalauréat"

Les élèves de terminale ont jusqu'au 14 mars pour saisir leurs vœux sur Parcoursup. Pour construire leur projet d'études post-bac et finaliser leurs choix, les délégations régionales de l'Onisep mettent à leur disposition les guides « Entrer dans le Sup - Après le baccalauréat ». Ces derniers sont diffusés aux élèves de terminale via les lycées et sont en ligne sur www.onisep.fr. La première partie de ces guides est consacrée à la présentation des différentes filières d'études post-bac, la seconde aux formations proposées dans chaque académie.

LES ÉTUDES SUPÉRIEURES DÉCODÉES

En quoi consiste une licence à l'université ? Qu'est-ce qu'une prépa ? Quelles différences entre un DUT et un BTS ? Quels champs recouvrent les écoles spécialisées ? Que faire après un bac professionnel ? Quelles solutions en cas d'échec au bac ? «Entrer dans le Sup - Après le baccalauréat » décrypte les filières d'études de l'enseignement supérieur et fournit des informations pratiques sur le financement des études, le logement, les démarches à entreprendre pour les jeunes en situation de handicap...

LES FORMATIONS POST-BAC DANS CHAQUE ACADÉMIE

Les guides «Entrer dans le Sup - Après le baccalauréat» proposent un répertoire des formations de l'enseignement supérieur dans chaque académie. Chaque université fait l'objet d'une fiche: les licences avec leurs mentions, les licences professionnelles... Les formations type BTS-DUT sont également présentées par domaines: arts-culture, gestion-commerce, tourisme-hôtellerie, social... Figurent aussi dans ce guide toutes les informations sur les classes prépa, les écoles spécialisées, les écoles d'ingénieurs post-bac et les écoles de commerce post-bac. Les élèves de terminale ont ainsi accès à toute l'offre de formation des établissements avec leurs coordonnées.



Site terminales 2018-2019.fr

Pour accompagner les lycéens dans la construction progressive et éclairée de leur projet d'orientation, le ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et l'Onisep ont mis en ligne une nouvelle édition du site « terminales » qui s'adresse aux élèves de première et de terminale. Il s'agit de leur donner des clés sur les filières de formation post-bac et des repères sur le monde économique et professionnel. Ce site présente 5 étapes structurantes pour préparer leur parcours vers l'enseignement supérieur. Il propose une approche vivante avec des conseils pratiques, ainsi que des témoignages d'étudiants et d'enseignants.